

# LES IMPACTS SOCIOESPATIAUX DE LA RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE DE L'ALUMINIUM SUR DES COMMUNAUTÉS LOCALES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

## INTRODUCTION

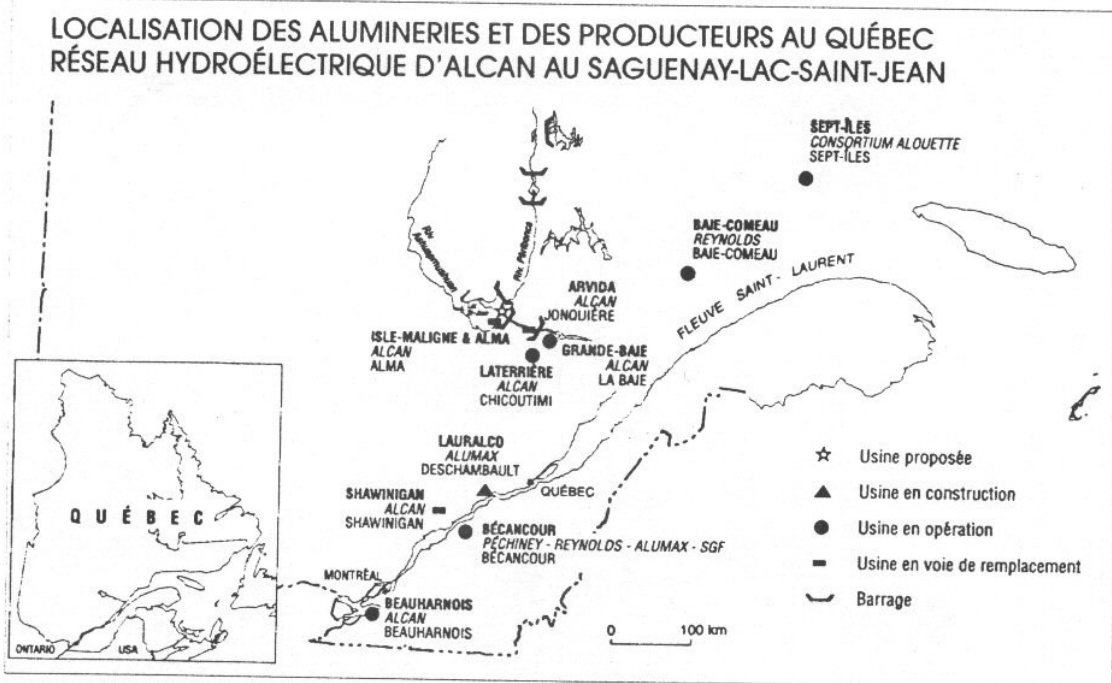
Depuis une quinzaine d'années, l'industrie de l'aluminium a amorcé une restructuration spatiale majeure à l'échelle internationale. Alors que des usines fermaient leurs portes au Japon et aux États-Unis, des multinationales ouvraient ou augmentaient leur capacité nominale de production au Québec, au Brésil, en Australie et au Venezuela, notamment suite à des avantages, en termes de coûts d'énergie, consentis par les gouvernements.

Si la restructuration spatiale industrielle a été passablement documentée, dans les revues spécialisées, à ce jour, peu d'études se sont intéressées aux impacts sociospatiaux de la restructuration globale de l'industrie de l'aluminium sur les communautés locales affectées. C'est pourquoi, lors d'une recherche doctorale nous nous sommes intéressés aux impacts de ce changement sur l'organisation sociale et territoriale de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SLSJ) (Gagnon, 1991). Dans ce bref article, nous résumerons brièvement les répercussions autour de quatre thèmes, soit l'organisation territoriale, l'emploi, les revenus fonciers et l'environnement.

Au départ, rappelons que cette région, par le biais de la multinationale Alcan, un des chefs de file de la production de lingots d'aluminium dans le monde, concentre dans un rayon de vingt-cinq kilomètres quatre alumineries (voir figure 1) et 40% de la production d'Alcan (1988). Dans les années 1970, après quelques années d'expansion, le marché de l'aluminium a connu quelques fléchissements. Devant cette situation, la multinationale Alcan, voyant baisser ses profits et sa part du marché, décida de moderniser ses anciennes usines du Québec, de relocaliser quelques-unes d'entre elles, d'accroître leur capacité de production et celle des forces hydro-électriques qu'elle possède. À la fin des années 1970, le Saguenay-Lac-Saint-Jean assista donc à la mise en place d'un vaste programme de modernisation industrielle, stimulé à la fois par la réglementation environnementale, la compétition que se livrent les entreprises et le marché lucratif de la vente d'électricité. Ce programme entraîna, entre autres, la décentralisation intrarégionale de la production, une réorganisation du travail, la construction de deux nouvelles usines d'aluminium et des négociations politiques concernant le renouvellement d'ententes énergétiques (cf. le bail de la Péribonca).

CHRISTIANE GAGNON (U.Q.A.C.)

Figure 1



C. Chamberland, Les laboratoires de géographie, UQAC, 1993.



## 1. L'ORGANISATION TERRITORIALE

La relocalisation de la production de la première usine, soit Arvida (Jonquière), vers les usines de Grande-Baie (La Baie) et Laterrière (Chicoutimi) a modifié les conditions locales de la planification territoriale et l'affectation des sols — de l'agriculture vers l'industriel. Plus particulièrement, elle a entraîné des changements majeurs dans les limites territoriales de trois municipalités.

En effet, en 1983, en prévision de la construction de l'usine de Laterrière, les villages de Laterrière et Notre-Dame de Laterrière ont entrepris des démarches en vue d'une fusion municipale. Parallèlement, le maire de Chicoutimi exprimait son intention de fusionner Laterrière à Chicoutimi. Ce qui provoqua une forte réaction de la part de la communauté pionnière laterroise. Après nombre de débats politiques et de pressions, Laterrière dut céder à la ville de Chicoutimi un territoire de 970 hectares, sis au centre de sa municipalité. Cette annexion plus ou moins forcée entraîna l'introduction d'un projet de loi faisant figure de précédent juridique au Québec puisque les terrains convoités n'étaient pas contigus à Chicoutimi, comme l'exige la Loi.

Devant cette profonde modification, la communauté de Laterrière tente de s'adapter aux conséquences territoriales (effet de beigne, préservation du caractère patrimonial et villageois, nouvelles demandes de services et d'infrastructures municipales), économiques (accroissement de revenus et de personnel) et socio-environnementales (bruit de l'usine, utilisation industrielle de la rivière du moulin, relocalisation de certains habitants, retombées de fluor).

## 2. LES REVENUS FONCIERS MUNICIPAUX

La relocalisation intrarégionale de la production d'aluminium à travers des usines de plus petite taille a entraîné des conséquences financières pour les communautés locales, et en particulier pour celles liées aux revenus fonciers industriels. En fait, la situation financière de quatre municipalités urbaines, soit Chicoutimi, Laterrière, La Baie et Jonquière fut modifiée. Pour Chicoutimi, Laterrière et La Baie, cette modification représente une augmentation substantielle des revenus fonciers. Ville de La Baie et Ville de Chicoutimi profitent de revenus supplémentaires de quelque quatre millions de dollars par année tandis que Laterrière, ville cintrant l'usine d'Alcan, reçoit un montant compensatoire annuel de 350 000 dollars, provenant de la ville de Chicoutimi.

Cependant, la situation pour la municipalité de Jonquière est de beaucoup moins favorable. En effet, la fermeture de quelques salles de cuves Soderberg au Complexe Jonquière, a induit une différenciation d'environ 60 millions de dollars dans la valeur du rôle d'évaluation. Cette situation a provoqué un manque à gagner dans les revenus industriels et a nécessité une réorganisation fiscale de la municipalité. Parallèlement, Jonquière a assisté à une migration intrarégionale, à une perte démographique sensible. Ainsi, le changement dans la redistribution des reve-

nus a engendré une plus grande normalisation fiscale entre Chicoutimi et Jonquière, condition propice à une éventuelle fusion des villes du Haut-Saguenay (Chicoutimi, Jonquière et La Baie).

## 3. L'EMPLOI

L'impact le plus visible de la restructuration est sans contredit la perte d'emplois. Malgré la construction de deux usines d'électrolyse et des investissements de modernisation, à l'échelle régionale, une perte nette de 2 100 emplois est survenue dans ce secteur industriel entre 1980 et 1989, soit une réduction d'environ 22 pour cent de la main-d'oeuvre régionale d'Alcan. Dans une économie peu diversifiée et extravertie comme celle de la région du SLSJ, cette réduction radicale de l'emploi a eu des incidences dramatiques sur la dynamique sociale et économique de la communauté régionale.




## 4. L'ENVIRONNEMENT

Il existe un lien très étroit entre le programme de modernisation d'Alcan et son discours environnementaliste. En effet, un des motifs invoqués pour justifier la modernisation des opérations est la protection de l'environnement (Alcan, 1988).

Ainsi, les normes gouvernementales, les pressions exercées par les écologistes, les travailleurs et les actionnaires, ainsi que les appréhensions des directeurs de l'entreprise, qui pourraient avoir à répondre de leurs actions devant les tribunaux, ont été de ces facteurs qui encouragèrent la compagnie à intégrer des préoccupations environnementales à l'intérieur de ses politiques industrielles au début des années 1980.

Cependant, même si les nouvelles technologies des usines d'aluminium récemment construites sont moins dommageables pour l'environnement, elles n'en demeurent pas moins une source appréciable de pollution. Par exemple, une usine comme Grande-Baie, considérée comme répondant aux normes gouvernementales, émet effectivement une quantité significative de particules atmosphériques en suspension, telles que le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, les fluorures et les composés organiques volatiles. D'où la création de zones tampons autour des usines d'électrolyse. En ce qui concerne l'usine Laterrière, Alcan fut récemment forcé de réinvestir 3,5 millions de dollars dans le but d'améliorer ses procédés de manipulation et contrer des problèmes de concentration d'émissions de fluor qui se retrouvent sur une partie du village.

Bien que la reconstruction d'usines d'électrolyse représente une baisse des émissions polluantes, les études de répercussions environnementales soumises au ministère de l'Environnement et de la Faune, n'ont pas pris en compte les effets cumulatifs de la concentration de quatre usines d'aluminium à l'intérieur d'une zone urbanisée, les incidences sur la production du complexe chimique (Vaudreuil à Jonquière), sur la production hydroélectrique et sur les infrastructures complémentaires (chemin de fer, lignes de transmis-



sion). Notons que les mégaprojets industriels, telles les alumineries, sont encore soustraits à la procédure d'évaluation environnementale québécoise, et ce après nombre de tentatives du MEF pour les soumettre à la Loi sur la qualité de l'environnement.



En conclusion, ce bref article a permis de souligner quelques-unes des conséquences d'une restructuration globale de l'industrie de l'aluminium de première fusion sur les communautés locales et régionales. Que la situation du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit unique en raison de sa place historique au sein du procédé de production d'Alcan ou en raison d'une dynamique sociospatiale singulière, il n'en demeure pas moins qu'il importe, pour le géographe ou l'aménagiste, d'éclairer les rapports entre l'échelle économique internationale, notamment la restructuration industrielle, et à l'échelle régionale, voire locale, d'où sont visibles et mesurables les impacts sociaux sur les communautés et les individus. Dans un contexte dit de développement durable ou viable, les stratégies de restructuration industrielle des firmes multinationales représentent un défi important pour les communautés locales qui se doivent d'articuler leurs efforts de survie et leurs initiatives de prise en charge en fonction des changements économiques globaux. La revalorisation du potentiel humain et du savoir-faire local ou microrégional permettra peut-être d'amoindrir les conséquences négatives du processus de restructuration de manière à satisfaire ou maintenir les besoins fondamentaux des générations présentes et futures et de leurs communautés d'appartenance.



---



#### BIBLIOGRAPHIE

Alcan. 1988. *Rapport annuel*. Montréal, Alcan.

Gagnon, Christiane. 1991. «Développement viable, politique québécoise et industrie de l'aluminium». *Revue canadienne des sciences régionales*, 14,2:233-256.

Gagnon, Christiane. 1991. «Dynamique sociospatiale, enjeux territoriaux et redéploiement de l'industrie de l'aluminium au Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle». Montréal, Université de Montréal, Faculté de l'aménagement.

Gagnon, Christiane. 1994. *Les impacts sociospatiaux de la construction d'une aluminerie (Laterrière, Québec)*. Chicoutimi, GRIR/UQAC, notes de recherche no. 13.